

Viivre à Jouy



BUDGET 2024
CONTRAIT
MAIS TOUJOURS
SOLIDAIRE





LES POSTS AVEC LE + DE RÉACTIONS



Des ateliers de cuisine au service de l'éducation au goût

📍 Ville de Jouy-le-Moutier

👉 [DES ATELIERS DE CUISINE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION AU GOÛT]

👉 Avec le nouveau marché de restauration scolaire, la Municipalité souhaite mener des actions de sensibilisation au goût grâce à des ateliers pédagogiques.

👉 Ainsi, au mois de mars, la diététicienne et le cuisinier de la Fondation ANAÏS ont formé plusieurs animateurs de la Ville à la sécurité et à l'équilibre alimentaire, au respect des règles d'hygiène et à l'éducation au goût à travers la préparation d'un carrousel. En voir plus



La fête des voisins

📍 Ville de Jouy-le-Moutier

👉 [LA FÊTE DES VOISINS]

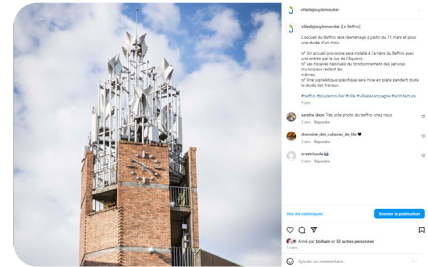
👉 La fête des voisins est un événement annuel visant à renforcer les liens sociaux et la convivialité entre les résidents d'un même quartier ou d'un immeuble.

👉 Pendant cette journée, les voisins se rassemblent pour partager un moment de rencontre. Chaque habitant contribue en invitant ses voisins à se joindre à un buffet ou à un repas.

👉 En voir plus



Le Beffroi



JOUY-LE-MOUTIER DANS LA PRESSE !

La Gazette du Val d'Oise

(09/04/2024) - Faites réparer votre vélo gratuitement dans cette ville du Val-d'Oise
Votre vélo a besoin d'une petite réparation ou d'une simple révision ? La Ville de Jouy-le-Moutier (Val-d'Oise) travaille main dans la main avec les associations Vélo Solidaire et Allez-y à vélo afin de proposer aux Jocassiens des ateliers dédiés.

Le Parisien

(12/03/2024) - Des produits frais et des plats faits maison, à la cantine de Jouy-le-Moutier, c'est la révolution
Exit les grands groupes de la restauration collective à l'école des Vaux Labours (Val-d'Oise). Les repas sont désormais produits par la Fondation ANAÏS, qui œuvre pour l'insertion des personnes porteuses de handicap. Nous sommes allés déjeuner avec les élèves, pour la majorité conquis... comme les enseignants !



REJOIGNEZ-NOUS ! Sur Facebook, YouTube & Instagram

Pour ne rien manquer de l'actualité de la ville, suivre les actions menées, être informé en direct, rester connecté à l'information locale...

Abonnez-vous et suivez la ville sur ses différents canaux digitaux !

- 📷 @villedejouylemoutier
- 📘 VilleDeJouyLeMoutier
- 🎭 TheatreDeJouy
- 📖 MediathequeDeJouyLeMoutier

Directeur de la publication : Hervé Florczak
Rédaction : Lotfi Hammoumraoui, Elodie Guillemain
Crédits Photos : Céline Sturm, Adobe Stock
Réalisation : Romane Soubigou
Direction de la Communication et de la Participation Citoyenne
Impression : Le Réveil de la Marne
Vivre à Jouy est imprimé sur un papier couché satin 115 g / m² (Produit certifié PEFC 100%)
Tirage : 7 500 exemplaires
Dépôt légal : Mai-Juin 2024

VIVRE À JOUY PAR E-MAIL ?

La garantie de recevoir l'information municipale dès sa parution.
Inscrivez-vous sur www.jouylemoutier.fr pour recevoir votre journal en version numérique.



JOURNAL MUNICIPAL

Pour toute question concernant le journal, contactez la Direction de la communication et de la participation citoyenne :

- ☎ 01 34 41 65 19
- ✉ com@jouylemoutier.fr

Toutes les archives sur :
www.jouylemoutier.fr/publications

SOMMAIRE

Édito

2 EN DIRECT DES RÉSEAUX

4 GRAND ANGLE

- Budget : contraint mais toujours solidaire

10 MA VILLE EN ACTION

- À vous la parole
- Nettoyage éco-citoyen : 368 kilos à la pesée

12 TEMPS FORTS

14 À LA UNE

- Les Éguerêts : un renouveau participatif
- Rue de Maurecourt : bientôt la fin des travaux
- Après un mois de travaux, l'accueil du Beffroi rénové
- Jouy-le-Moutier rend hommage aux victimes du terrorisme
- Le 9 juin, tous aux urnes dans les 11 bureaux de vote !
- Les jeunes électeurs et les diplômés du bafa citoyen reçus en mairie.
- 3^e édition des Jociapiades : les olympiades scolaires

18 ILS FONT LA VILLE

- Les P'tits Chats Pitres
- La ville roule pour les ateliers de réparation de vélo

20 S'ÉVADER

- La Quinzaine des Arts prend ses quartiers aux Merisiers
- Zoom sur Abdallah Akar

22 TRIBUNES

23 BON À SAVOIR

- Les joyeux jardiniers de Jouy vous donnent rendez-vous au jardin
- Votre abonnement à la médiathèque vous donne accès à un nouveau service de VOD !



Hervé FLORCZAK

Maire de Jouy-le-Moutier

Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Chères Jocassiennes, Chers Jocassiens,

Il y a sans doute plusieurs facteurs qui déterminent le choix de s'installer dans une commune. De même, il y a aussi sans doute plusieurs raisons qui poussent à rester dans une commune. Évaluer un cadre de vie est d'abord une projection puis une réalité.

À Jouy-le-Moutier ce cadre de vie, nous n'avons cessé de le défendre et de le favoriser. La grande majorité des améliorations de ce cadre de vie dépend directement de l'action municipale que nous réalisons en votre nom. C'est le cas par exemple du niveau d'imposition.

Nous pensons, avec mon équipe municipale, que nous devons être particulièrement attentifs à ne pas actionner le levier fiscal afin de préserver le pouvoir d'achat des Jocassiens.

En 2020, cela a été une projection. Depuis 2020, c'est une réalité. Année après année, nous tenons cet engagement. Ce sera encore le cas en 2024 ainsi que nous l'avons voté au dernier Conseil municipal du 28 mars dernier : aucune augmentation de la part communale de la taxe foncière.

Tenir cet engagement n'est pas une chose si simple. C'est un effort constant de rigueur budgétaire et je veux saluer, ici, les services municipaux qui font en sorte, chaque jour, de mêler à leur action quotidienne de proximité, la gestion vigilante du denier public.

Tenir cet engagement demande chaque jour d'interroger les dépenses de fonctionnement, ce que nous faisons pour assurer une saine gestion budgétaire de la Commune, une saine gestion de l'argent de tous les Jocassiens.

Malgré la hausse des prix, nous y parvenons sans renier, ni rogner la qualité du service public. Bien au contraire, cette qualité de service fait partie intégrante de la qualité du cadre de vie.

Un dernier mot pour vous annoncer qu'à compter du 15 juin, la Grande rue deviendra officiellement rue Gabriel-Lainé afin de rendre hommage à l'ancien maire de Jouy-le-Moutier, disparu le 23 août dernier. Une cérémonie se tiendra sur site.

Hervé Florczak



Chaque année, il revient à l'ordre du jour du Conseil municipal : le budget de la ville. S'il est un sujet qui recueille peu de remarques, de commentaires et même de débats, c'est bien lui. Pourtant, il s'agit d'une des étapes les plus importantes de la vie d'une collectivité. Afin d'y voir plus clair dans cette affaire de chiffres et de réglementations, nous allons décrypter, le budget de cette année 2024.

UN BUDGET CONTRAINT MAIS TOUJOURS SOLIDAIRE

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour l'année.

C'est lui qui traduit en termes financiers les missions obligatoires et les choix politiques de la Municipalité et donne aux services publics les moyens leur permettant de fonctionner.

LE BUDGET, UNE AFFAIRE D'ÉQUILIBRE

Il y a sans doute quelque chose de peu agréable lorsque l'on construit un budget, quel qu'il soit, c'est qu'il nous ramène inéluctablement au principe de réalité. Il y a d'un côté ce que l'on veut faire et de l'autre, ce que l'on peut faire...

Bien sûr, on peut trouver toujours quelques arrangements avec la réalité.

L'État, par exemple, peut voter sans sourciller un budget en déséquilibre c'est-à-dire qu'il a la possibilité de voter un budget dont les dépenses sont supérieures aux recettes.

Toutefois pour les municipalités, c'est une toute autre paire de manches.

Une collectivité se doit en effet de respecter scrupuleusement quelques principes budgétaires dont le sacro-saint principe d'équilibre.

En d'autres termes, chaque collectivité se trouve dans l'obligation de prévoir des dépenses égales à la somme des recettes anticipées : chaque euro dépensé doit être compensé par des recettes équivalentes. Impossible donc pour elle de voter un budget en déséquilibre.

Si atteindre l'équilibre budgétaire est un devoir, depuis quelques années, il s'agit aussi d'un véritable défi. Pour l'atteindre, la Ville possède deux solutions : soit augmenter ses recettes, soit gérer les dépenses.

Pour le maire, Hervé Florczak, le choix est déjà fait :

« Chaque année, l'élaboration du budget est de plus en plus délicate, c'est un fait. Face à cette situation, nombre de collectivités font le choix d'augmenter la part communale de la taxe foncière. C'est le quatrième budget que je vote, je n'ai pas changé de méthode. Je persévère à maintenir une discipline budgétaire rigoureuse afin de ne pas avoir à actionner le levier fiscal. Conformément à l'engagement pris devant les Jocasziens, je ne souhaite pas faire peser sur les contribuables une charge plus importante alors que ces derniers subissent déjà l'effet couplé de l'inflation et des nombreuses hausses de l'énergie. »

RÉPARTITION DU BUDGET PAR POLITIQUES PUBLIQUES



Éducation

11,08M€



Cadre de vie

5,08M€



Animation du territoire

6,01M€



Services supports

7,1M€

BUDGET
TOTAL

29,3M€

23,18M€

Fonctionnement

6,12M€

Investissement

POURQUOI LES IMPÔTS AUGMENTENT-ILS TOUT DE MÊME ?

Si le taux d'imposition communal n'augmente pas, cela ne veut pour autant pas dire que l'impôt foncier n'augmentera pas.

En effet, le montant des impôts locaux tient à deux facteurs : le taux de chaque impôt voté par la commune et l'intercommunalité à laquelle appartient la commune d'une part, et ce qu'on appelle la base fiscale d'autre part.

L'évolution de la base fiscale est fixée au niveau national, chaque année, dans la Loi de Finances. Indexée sur l'inflation, son augmentation s'élève pour cette année 2024 à 3,9%.

Cela aura forcément un impact sur la feuille d'impôt pour le foncier bâti.

La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) n'a quant à elle pas voté de hausse.

L'EFFET DE CISEAU

Malgré un plan de maîtrise énergétique mis en place très rapidement, la hausse

des prix de l'énergie continue de peser dans chaque ligne comptable.

Ajoutons à cela, la baisse continue des aides de l'État.

En effet, l'État verse aux communes des dotations. Celles-ci s'apparentent à des compensations par l'État des compétences qu'il a transférées aux communes.

Les mesures gouvernementales en faveur du pouvoir d'achat des agents publics se sont imposées à l'ensemble des communes, ce qui a également généré des conséquences sur les finances de la Ville.

Enfin, depuis le 1^{er} janvier 2023, la taxe d'habitation sur la résidence principale est supprimée pour tous les contribuables.

C'est une bonne nouvelle pour l'ensemble des ménages mais une moins bonne pour les finances municipales.

Les communes sont donc confrontées à une hausse de leurs dépenses de fonctionnement liées à l'envolée des prix de l'énergie alors que leurs recettes n'augmentent pas suffisamment, c'est ce que l'on appelle l'effet de ciseaux.



Hamid BACHIR BENDAOU
Adjoint au maire

en charge des finances, du budget, et des ressources humaines

Dans ce contexte difficile, caractérisé par une inflation croissante et une diminution des dotations de l'État, la Municipalité reste résolument engagée à assurer une gestion responsable et transparente des finances communales, tout en répondant aux besoins et aux attentes des Jocassiennes et Jocassiens.

Le budget 2024, d'un montant de 29,3 millions d'euros, résulte d'une planification rigoureuse et d'une attention soutenue aux défis économiques actuels et à venir. Il s'inscrit dans la continuité des engagements politiques pris en début de mandat, notamment :

- Ne pas augmenter les taux d'impôts afin de préserver le pouvoir d'achat des contribuables déjà impactés par la revalorisation des bases ;

- Maintenir et développer un service public de qualité et de proximité pour les jocassiennes et jocassiens

- Poursuivre la réalisation des priorités fixées en début de mandat dans les domaines de l'éducation, du cadre de vie, des solidarités et de la transition écologique.

Afin d'y parvenir le budget 2024 prévoit de maintenir une dynamique d'investissements orientés vers des projets d'avenir, permettant la réalisation d'économies de fonctionnement, notamment par des initiatives telles que l'isolation des écoles.

Cette stratégie d'investissement validée par les résultats antérieurs a permis de maintenir les dépenses de fonctionnement en deçà de l'inflation de l'année précédente (4,9 % en 2023), tout en continuant le désendettement de la commune.

**DEPUIS 2020,
PAS D'AUGMENTATION DES
TAUX COMMUNAUX !**

LE BUDGET EST AVANT TOUT PRÉVISIONNEL

Le 28 mars dernier comme pour chaque année, le budget voté est prévisionnel, on dit aussi « primitif ». Au cours de l'année, des budgets supplémentaires et des décisions modificatives peuvent adapter le budget à la réalité et à l'évolution des situations.

En effet, il se peut que les dépenses inscrites au budget ne soient pas toutes effectuées, en cas de report ou d'abandon d'un projet, par exemple. Pareil avec des recettes attendues mais décalées ou annulées.

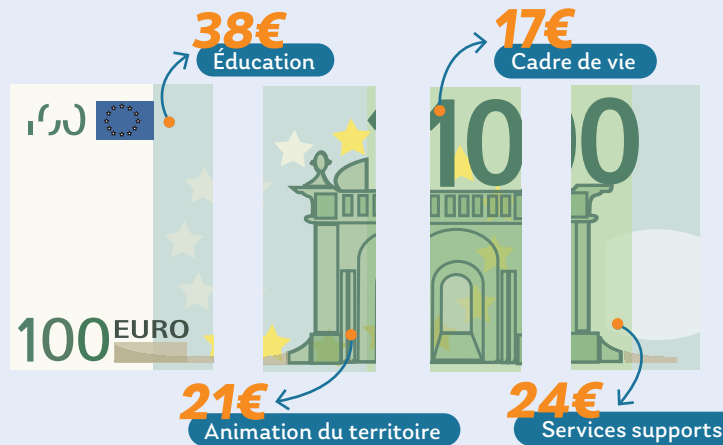
L'utilisation effective - c'est-à-dire réelle - de l'argent de la commune fait, elle, l'objet d'un autre document : le compte administratif.

À Jouy-le-Moutier, budget primitif et compte administratif sont votés en même temps.

Le budget d'une collectivité réclame un travail de fond pour l'ensemble des services de la ville. Les élus exposent leurs besoins en fonction de leurs délégations.

C'est le maire qui procède aux arbitrages et présente avec l'élu aux finances un

QUAND LA VILLE DÉPENSE 100 €, OÙ VONT-ILS ?



projet de budget discuté en Conseil municipal lors du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) (NDLR : le 8 février dernier).

Celui-ci doit avoir lieu dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget par le Conseil municipal, avant le 15 avril.

COMMENT LA VILLE FAIT RECETTE

Le budget communal est constitué de dépenses et de recettes. Toutes deux se

répartissent en fonctionnement et en investissement.

La première source de recettes sont les impôts payés par les habitants et les entreprises.

À ces recettes fiscales, s'ajoute un financement de l'État.

En effet, depuis les lois de décentralisation, l'État concourt au fonctionnement des collectivités locales pour les compétences qu'il leur a déléguées.

Avant 1982, par exemple, c'était l'État qui gérait les crèches ou la construction des écoles primaires et maternelles.

La commune peut également avoir recours à l'emprunt auprès des banques, mais l'emprunt ne doit servir qu'au financement des dépenses d'investissement. L'emprunt n'est pas une recette définitive puisqu'il doit être remboursé.

Même si les tarifs sont toujours inférieurs au coût de revient réel du service mis en place par la commune pour les familles (restauration scolaire, accueils de loisir, séjours de vacances...), les tarifs payés par les usagers des services municipaux engendrent également des recettes pour la Ville.

La Ville encaisse aussi de nombreuses recettes au titre de l'exploitation de ses services.

On peut citer le prix des billets de cinéma, de spectacles, les locations de salles, ou encore de la redevance pour occupation

BON À SAVOIR

CALENDRIER D'ÉLABORATION DU BUDGET

Septembre 2023

Lettre de cadrage et propositions budgétaires.

La lettre de cadrage est le point de départ à la préparation d'un budget. Elle permet de traduire les choix politiques de la ville en matière budgétaire et fixe le cadre dans lequel les services et leur élu de référence doivent travailler en amont des arbitrages budgétaires.

Janvier 2024

Conférences budgétaires.

Elles servent aux services comme aux élus à dresser un bilan du budget de l'année en cours et confrontent leur estimation du budget de reconduction.

Février 2024

Arbitrage des élus et présentation en conseil du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB)

Avant de voter le budget, le Conseil municipal débat des grandes orientations pour l'année à venir.

Mars 2024

VOTE DU BUDGET

de l'espace public, avec notamment les terrasses.

Enfin, la Ville - avec le Département - bénéficie d'une partie de la taxe sur les droits de mutation, autrement dit les frais de notaire.

LES DÉPENSES

La section de fonctionnement regroupe tout ce qui permet de mettre en œuvre les services municipaux (fonctionnement des services, ressources humaines, aides et dispositifs, subventions, entretien des bâtiments et des espaces publics, intérêts des emprunts, etc.).

La section d'investissement comporte tout ce qui constitue ou valorise le patrimoine municipal (réhabilitation et rénovation de bâtiments et d'ouvrages, acquisition de gros matériels et de mobiliers, remboursement de la partie capital des emprunts).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : UNE ENVELOPPE STABLE

Pas question pour la Municipalité de réduire les subventions, essentielles à la vitalité du tissu associatif jocassien.

Cette année encore et malgré l'inflation, le Conseil municipal du 28 mars a entériné les subventions aux associations de la Ville et permet leur accompagnement avec une enveloppe qui demeure stable de 88 000 euros.

En soutenant financièrement les associations, la Ville participe à l'accès des Jocassiens à un large choix d'activités.

La ville soutient également ses associations en mettant à leur disposition un nombre important d'infrastructures et du matériel afin qu'elles puissent proposer leurs activités dans des lieux adaptés.

Les associations peuvent également bénéficier de prêt de matériel ou la mise à disposition de locaux.

EN QUÊTE DE NOUVEAUX REVENUS

Afin de financer l'entretien des infrastructures municipales ou des nouveaux projets, la Municipalité sollicite autant que faire se peut le soutien financier d'autres collectivités territoriales comme le Département ou la Région.

Ainsi, la Ville concourt depuis quelques années au budget participatif de la Région Île-de-France.

Pour l'édition 2024, elle a déposé 4 projets :

3 vélos dont 1 vélo à assistance électrique : Flotte vélos pour les agents afin de faciliter les déplacements inter-sites des agents et réduire les émissions de CO₂.

2 bornes de réparation vélos : Ce matériel de réparation permettra aux usagers de réparer leur vélo, et créer du lien entre cyclistes et passants. Elles seront installées aux abords de la Place du Bien-Être et de la piste cyclable Paris-Londres.

15 corbeilles de ville double flux : La Ville continue à déployer des bacs double flux afin de garantir une ville propre aux Jocassiens.

7 figurines signalétique de sensibilisation près des écoles : Des figurines signalétiques de sensibilisation afin de rappeler aux conducteurs qu'ils sont près d'une école, et de les faire ralentir.

LA VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLES REPREND À JOUY-LE-MOUTIER !

La Ville prend des mesures concrètes pour lutter contre le changement climatique et améliorer l'environnement des élèves et de la communauté éducative en transformant les cours d'écoles en « cours oasis ».

Ainsi, après la cour maternelle de l'école du Noyer, la Ville a inscrit au budget 2024 la rénovation de la cour de l'école des Éguerêts.

Un aménagement qu'elle mènera en étroite collaboration avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-d'Oise (CAUE 95),

La Ville a pour objectif de transformer ces espaces encore trop souvent bétonnés en îlots de fraîcheur plus agréables à vivre au quotidien.

La cour ainsi rénovée présentera des espaces plus naturels, avec davantage de végétation. Elle se verra également dotée d'un potager, d'espaces dédiés aux jeux de ballons ainsi que d'un parcours ludique avec un sol en copeau de bois.



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2024



1 RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS : 1 570 921€

• Dont trois opérations majeures dans les groupes scolaires de la Côte des carrières, des Vaux-Labours et du Vast

2 ÉCOLE DES ÉGUERÊTS COUR OASIS : 385 000 €

3 RÉFECTION DES TROTTOIRS ET DES PISTES CYCLABLES DES BRUZACQUES : 350 000 €

4 RÉAMÉNAGEMENT LOCAUX PÔLE SPORTIF DES MERISIERS : 446 000 €

5 ESPACES VERTS : 206 360 €

6 TRANSITION ÉCOLOGIQUE - SUPPRESSION DES CONTENANTS PLASTIQUES EN RESTAURATION SCOLAIRE : 398 500 €



À VOUS LA PAROLE : « Tant que les comportements n'évolueront pas, il faut mettre davantage de moyens dans l'entretien de la ville »

Cadre de vie, sécurité routière ou transition écologique, les Jocassiens interrogés dans le cadre du budget 2024 ne manquent pas de sujets pour faire avancer leur ville.

Les Jocassiens ne sont pas encore très au fait de l'élaboration du budget même si certains, comme Robert, montre une certaine maîtrise en possédant le vocabulaire adapté : « Je ne me suis pas penché sur le budget 2024. Je ne l'ai donc pas encore analysé. Je regarderai les montants en fonctionnement et en investissement afin de m'en faire une idée plus précise. »

Selon ce Jocassien, ayant élu domicile depuis plus de 40 ans sur les hauteurs du massif de l'Hautil, les finances publiques doivent aussi « servir à trouver des solutions techniques pour permettre de

réduire la vitesse en ville » explique celui qui milite, depuis plusieurs années, pour l'amélioration de la sécurité routière.

Qui dit sécurité routière dit également confort des piétons : « J'aimerais vraiment que l'on installe davantage de bancs dans notre ville. Je trouve qu'il n'y en a pas assez », explique de son côté, Gilles, « J'ai des problèmes respiratoires, je ne peux pas me promener car je ne peux pas m'asseoir assez souvent pour reprendre ma respiration. »

Autre souhait de ce retraité, la propreté :

« Les gens sont sales, on le sait, c'est comme ça. Il faut passer derrière eux. »

Un sujet qui parle également à Martine des Retentis : « Les gens jettent encore par terre. Tant que les comportements n'évolueront pas, il faut mettre davantage de moyens dans l'entretien de la ville. » avant qu'elle n'évoque l'animation du territoire : « Depuis les épisodes de crise sanitaire, les animations redémarrent doucement » et d'insister sur les évolutions de la population jocassienne : « La population change. Je trouve que les voisins ne s'investissent plus autant dans la vie locale. Les gens qui arrivent à Jouy-le-Moutier ne sont pas forcément dans l'intention d'y rester. Auparavant, on faisait sa vie à Jouy-le-Moutier et on s'impliquait davantage. »

Le dernier mot revient à Mauricette, du quartier de la Hayette, qui souhaite que le budget serve à « développer la transition énergétique des bâtiments, l'isolation thermique et l'usage des panneaux solaires. »





NETTOYAGE ÉCO-CITOYEN : 368 KILOS À LA PESÉE

Comme chaque année dans le cadre des semaines éco-citoyennes, la Municipalité a convié l'ensemble de la population à un nettoyage de printemps. L'objectif est de faire prendre conscience de l'omniprésence des déchets sauvages et d'encourager l'engagement citoyen pour la propreté de la ville, aux côtés des agents municipaux qui œuvrent quotidiennement

La propreté urbaine est comme le rocher de Sisyphe, une tâche sans fin.

C'est ce qu'ont pu découvrir, sur le terrain, les différentes équipes de bénévoles qui ont relevé le défi, samedi 6 avril, de se mettre, le temps d'une matinée, dans le rôle d'un cantonnier de la ville : « Ce n'est pas facile : il y a trop de mégots de cigarettes coincés partout ! » souffle Felicia, 18 ans, qui participe à l'opération en tant que BAFA citoyen.

Côte des Carrières, Tremblays, Merisiers, Noyer, Vast, Éguerêts, le constat est partagé pour l'ensemble des quartiers : « Des bouteilles, des vêtements et même des sous-vêtements... Les gens jettent n'importe quoi, n'importe où ! » peste Daniel, conseiller senior, « C'est une question d'éducation avant tout. Pourquoi jeter dans la nature alors que l'on a des poubelles et une déchetterie dans la ville ? Les gens ne pensent plus bien commun, ils pensent uniquement à eux. ».

Il faut bien avouer que sur les 368 kilos récoltés, ce samedi matin, rien ne manque au profil du parfait déchet sauvage : pneus, bouteille de gaz, canettes, mégots, bouteilles de verre, caddie, vêtements... Tout y est : « Nous avons ramassé plein de déchets variés. C'est surprenant car c'est notre ville et c'est dommage que les gens polluent autant. On a l'impression que certains ne savent pas à quoi servent les poubelles. »

confient Émeline, Clémence, Loénie, toutes trois conseillères municipales juniors.

Le maire Hervé Florczak et Don Abasse Boukari, adjoint au maire en charge de l'Éducation, de la Jeunesse et de l'Égalité des chances ont félicité les bénévoles et volontaires, les jeunes mobilisés par La Sauvegarde 95 ainsi que les services municipaux et ont formulé le vœu que davantage de participants rejoignent le mouvement l'année prochaine.

LE PLOGGING : À LA FOIS ÉCOLOGIQUE ET SPORTIF

Apparu pour la première fois en 2016 en Suède, le plogging est la contraction du verbe « ramasser » en Suédois (plocka upp) et du mot « jogging ».

Autrement dit, l'écojogging est une activité de nettoyage citoyen qui se décrit comme une combinaison de jogging et de ramassage de déchets.



L'association les Runners Laveurs organise, sur le parcours du marathon de Cergy-Pontoise de 2022, un ramassage de déchets **le dimanche 2 juin 2024**. Les Jocassiens sont invités à rejoindre le parcours entier ou la partie du parcours dans la ville (heure approximative d'arrivée à la place du Bien-Être : 12h45).

Chacun avance à son rythme, soit en courant ou en marchant, tout en ramassant les déchets.



« TOUS AU COMPOST »

Samedi 6 avril, les éco-ambassadeurs de l'Agglomération de Cergy-Pontoise ont également tenu, sur la place du Bien-Être, l'événement « Tous au compost ! » dont l'objectif est de valoriser la pratique du compostage des biodéchets !



1. COMMÉMORATION DU 11 MARS

Le lundi 11 mars s'est tenue, pour la première fois à Jouy-le-Moutier, la cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme. Cette commémoration est l'occasion de rassembler les Jocassiennes et Jocassiens dans une œuvre de mémoire collective envers celles et ceux qui ont perdu la vie et en soutien aux proches meurtris.



1



1

2. MOIS DE LA PETITE ENFANCE

La Semaine nationale de la petite enfance s'étiree durant tout le mois de mars autour du thème « Viens, je t'emmène découvrir le monde jusqu'au Brésil à travers les 4 saisons ». Pour l'événement, la Ville a concocté plusieurs activités ludiques autour de l'éveil corporel et sensoriel, de l'exploration et du voyage.



2



2



2



2



2



3



3



3. CARNAVAL

C'est aux sons des rythmes brésiliens de l'association « Capoeira Senzala 95 » que le Carnaval a fait vibrer la place du Bien-Être, samedi 16 mars. Un grand bravo à tous les participants et rendez-vous l'année prochaine !

4. CHASSE AUX ŒUFS

Samedi 6 avril, la Ville et l'association « Les P'tits Chats Pitres » ont proposé la traditionnelle chasse aux œufs accompagnée de temps ludiques autour du livre, du conte et de la comptine.

5. NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Samedi 6 avril, les participants au grand nettoyage de printemps ont contribué à conserver un cadre de vie agréable et à préserver l'environnement. Un grand merci à l'ensemble des volontaires et bénévoles.





LES ÉGUERÊTS : UN RENOUVEAU PARTICIPATIF

Jeudi 29 février, le maire Hervé Florczak, accompagné de Maxime Loubar, adjoint au Maire délégué à l'Aménagement du territoire et à la Transition écologique, numérique et participative avaient convié les habitants à un second atelier participatif sur le projet d'aménagement du quartier des Éguerêts.

La concertation autour du renouveau du quartier des Éguerêts se poursuit. Après un premier atelier, fin novembre 2023, lors duquel le projet a été présenté dans ce qu'il a d'évolutif et de définitif et après avoir émis des propositions concrètes, les participants ont été invités pour ce second opus à placer, sur un plan imprimé et posé sur chaque table, de petits logotypes pour définir des emplacements de mobiliers, commerces et services imaginés par les groupes.

Après plus d'une heure de réflexion, les quelques 150 Jocassiens ont présenté le fruit de leur imagination.

« Pour cet atelier, les participants ont pu travailler collectivement de manière approfondie et formuler des propositions d'aménagement », explique le maire, « ces ateliers ont permis des échanges de qualité pour enrichir le projet. Il s'agissait aussi de construire une vision partagée de ce futur quartier. »

Une vision à laquelle Jean-Jacques, néo-Jocassien du quartier du Noyer a souhaité pleinement s'inscrire : *« J'ai trouvé le premier atelier très intéressant et la démarche très positive. Je souhaite donc suivre le projet jusqu'au bout. Avec mon groupe, nous travaillons sur la forme des bâtiments et la végétalisation du*

quartier. C'est important, je souhaite que Jouy continue à être une ville verte avec beaucoup de nature. C'est ce qui m'a plu en arrivant dans cette ville. »

Une restitution sous forme d'exposition sera organisée le jeudi 16 mai au centre culturel.

Il s'agira alors pour la Municipalité comme pour Cergy-Pontoise Aménagement (CPA) de dresser le bilan des échanges et des contributions de chacun à l'élaboration de ce projet d'envergure.

RETOUR VERS LE FUTUR

Pour relier l'avenir à l'histoire, la Ville proposera également une projection dans le passé du quartier des Éguerêts.

Cette rétrospective permettra à toutes et tous de (re)vivre l'évolution d'une ville nouvelle à une nouvelle ville.





RUE DE MAURECOURT : BIENTÔT LA FIN DES TRAVAUX

Engager des travaux de rénovation d'une rue, c'est aussi prendre en compte l'ensemble des opérateurs intervenant sur la voie publique avec l'objectif de mutualiser le calendrier des chantiers.

Ainsi, Véolia et la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) profitent des travaux de rénovation de la rue de Maurecourt pour réaliser leur opération d'assainissement.

Ceux-là ont déjà démarré et devraient s'achever dans quelques semaines avant

que la Ville ne reprenne son chantier. La fin des travaux, rue de Maurecourt, est annoncée pour la fin du mois de mai.

Pour rappel, ces travaux ont démarré en 2021 dans le cadre de la rénovation générale des rues principales au village.

2,8 km de linéaire vont ainsi être requalifiés en faveur de la sécurité et du cadre de vie.

APRÈS UN MOIS DE TRAVAUX, L'ACCUEIL DU BEFFROI RÉNOVÉ

VIDÉO
Aménagement de
l'accueil du Beffroi



La Ville a souhaité repenser la relation avec les publics et les modalités d'accueil pour être en phase avec les attentes et les besoins actuels et futurs des Jocassiens.

Borne d'accueil clairement identifiée, zone d'attente confortable, espace de confidentialité, l'accueil du Beffroi a ainsi été entièrement rénové afin d'améliorer l'accueil et l'information des administrés, mais aussi les conditions de travail des agents municipaux.

Réaménagement, renouvellement complet du mobilier et signalétique étaient au programme des travaux.



JOUY-LE-MOUTIER REND HOMMAGE AUX VICTIMES DU TERRORISME

Pour la première fois depuis l'instauration d'une journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme, la Municipalité a organisé une cérémonie de commémoration, lundi 11 mars.

Elle s'est déroulée devant le monument aux morts en présence du sénateur, Pierre Barros, des élus du Conseil municipal des jeunes, du Conseil des seniors, des sapeurs-pompiers, du président des anciens combattants, des anciens combattants et victimes de guerre, des

autorités officielles et des élèves du collège Henri Guillaumet.

« La particularité du 11 mars, journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme, est qu'elle commémore avant tout des civils. Des gens ordinaires tombés sans avoir combattu. Parmi ces victimes, des mères, des enfants, des pères, des sœurs, des frères, des gens sans histoire que l'Histoire ne doit pas oublier. La véritable mort, c'est l'oubli. Toutes ces victimes sont inoubliables. » a déclaré le maire, à l'issue de la cérémonie.





LE 9 JUIN, TOUS AUX URNES DANS LES 11 BUREAUX DE VOTE !

Afin d'accompagner l'augmentation de la population et d'assurer les meilleures conditions d'organisation des opérations électorales, la Ville de Jouy-le-Moutier a opéré une refonte des bureaux de vote de la commune.

Trois nouveaux bureaux ont ainsi été créés, aux groupes scolaires des Vaux-Labours et du Noyer (double bureau) ainsi qu'au Centre culturel.

L'ensemble des électeurs de la commune recevra une nouvelle carte électorale peu avant le scrutin du 9 juin prochain.

Si vous n'avez pas reçu votre carte électorale, vous pourrez voter en présentant un justificatif d'identité, à condition d'être bien inscrit sur la liste électorale.



APPEL AUX SCRUTATEURS POUR LES OPÉRATIONS DE DÉPOUILLEMENT.

Si vous le souhaitez, vous pouvez participer le soir du 9 juin aux opérations de dépouillement. Pour cela, signalez-vous auprès du président du bureau de vote, le jour de l'élection.

À SAVOIR

POUR VOTER, IL FAUT S'INSCRIRE !

Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 1^{er} mai pour effectuer la démarche en ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372, ou jusqu'au 3 mai en vous rendant au Beffroi avec le formulaire complété, la copie de votre carte d'identité recto verso en cours de validité, un justificatif de domicile valable au nom de l'intéressé de moins de trois mois et le formulaire cerfa n°12669.

Vous avez jusqu'au 29 ou 30 mai, si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, récente acquisition de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré).

LES JEUNES ÉLECTEURS ET LES DIPLÔMÉS DU BAF A CITOYEN REÇUS PAR LES ÉLUS

Vendredi 29 mars, la Municipalité a organisé une cérémonie de la Citoyenneté au Centre culturel, à destination des Jocassiens devenus majeurs.

À cette occasion, le Maire Hervé Florczak, accompagné de ses adjoints et conseillers municipaux, a remercié et félicité les jeunes pour leur présence avant de leur remettre le livret de citoyen.

La récente refonte des bureaux de vote nécessitant la fabrication de nouvelles cartes d'électeurs, celles-ci leur seront envoyées prochainement par courrier.

« Si la démocratie est un équilibre, l'élection est le fil qui sait lui garantir son maintien. Tout équilibre est précaire, sachez que chaque vote renforce son socle. Vous argumenterez,



vous débattrez, vous animerez l'ensemble des sujets de société pour à la fin exprimer votre choix au sein d'une urne. » a déclaré l'édile.

Le premier scrutin auquel ils vont pouvoir participer aura lieu le 9 juin prochain pour élire les 81 députés français au Parlement européen.

Cette cérémonie a félicité également les 15 jeunes diplômés du dispositif Bafa citoyen. Cette action, mise en place par la Municipalité, propose aux jeunes intéressés par l'animation de les soutenir dans les démarches d'inscription au diplôme et dans son financement. Celui-ci s'adresse aux 16 à 25 ans.



3^E ÉDITION DES JOCAPIADES : les Olympiades scolaires

Labellisées « Génération 2024 », les écoles de Jouy-le-Moutier développent, toute l'année, des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif, pour encourager la pratique physique et sportive auprès de tous les jeunes enfants.

À moins de deux mois des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024, les Jocapiades organisées du 27 au 30 mai par la circonscription de Jouy-Éragy-Neuville et le comité départemental U.S.E.P. avec l'appui des services municipaux, donneront l'opportunité aux élèves de la petite section jusqu'en

CM2 de se challenger en équipe autour des valeurs sacrées de l'olympisme et de développer leurs connaissances autour des Jeux Olympiques et paralympiques.

La Municipalité participe activement à cet événement en mettant à disposition des terrains de sport et du matériel.

De plus, un partenariat s'est créé avec les animateurs du périscolaire qui participeront à trois journées en encadrant des ateliers, travaillés également sur les temps périscolaires.

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS : une conférence pour s'informer

Dans nos cosmétiques, dans notre alimentation, dans notre mobilier, dans nos médicaments, dans notre environnement extérieur... Difficile aujourd'hui de ne pas croiser les perturbateurs endocriniens. Ceux-là sont des substances chimiques naturelles ou artificielles ayant des effets délétères sur la faune, la flore et les êtres humains.

La Ville de Jouy-le-Moutier a signé en 2022, la charte Ville et territoires sans perturbateurs endocriniens.

Dans la continuité de son engagement, une conférence sera organisée lundi 13 mai 2024 à 18h30 au Beffroi, pour aborder le thème des perturbateurs endocriniens et leur impact sur la santé. Cette rencontre sera animée par Tania Pacheff (consultante en Santé Environnementale). Ce rendez-vous est gratuit et ouvert à tous.



LES P'TITS CHATS PITRES : « Avant d'être un lecteur de mots, l'enfant est d'abord un lecteur d'images »

Le jeu de mot est court et pourtant il en dit long. Créée il y a tout juste huit ans, l'association « Les P'tits Chats Pitres » sait, en effet, confier la puissance des images et des mots à l'imaginaire des plus petits. Résultat ? Des ateliers à destination des familles dans lesquels la créativité de Marie et Maryvonne ne manque pas pour transposer les histoires dans la réalité...

Qui a dit que la lecture était réservée uniquement à celles et ceux qui savaient lire ? « Avant d'être un lecteur de mots, l'enfant est d'abord un lecteur d'images » explique en tout premier lieu Marie qui sait pertinemment de quoi elle parle.

Avant d'avoir fondé l'association « Les P'tits Chats Pitres », cette « Jocassienne de cœur » a exercé au sein des écoles : « J'ai travaillé durant deux ans à l'école des Jouannes. J'étais en charge de revitaliser la bibliothèque. À la suite de cette expérience, j'ai été amenée à animer des ateliers de lecture aussi bien auprès des maternelles que des CP et CE1. C'est précisément là que j'ai découvert tout ce que pouvait apporter les livres aux enfants. »

Aujourd'hui, « Les P'tits Chats Pitres » dispense ses ateliers au sein de la médiathèque municipale. Un lieu privilégié dans lequel la place accordée au livre est centrale : « Intervenir au sein de cet équipement culturel est l'idéal pour nous, la médiathèque est aussi faite pour les petits. Nous pouvons faire découvrir la littérature de jeunesse et accompagner les parents à tisser des liens, avec leurs tout-

petits, autour du livre. » précise, celle qui anime également les ateliers du samedi matin.

TOUT PART DU LIVRE

« Les P'tits Chats Pitres », c'est aussi de la médiation littéraire. Le livre est un média entre le parent et l'enfant et le lieu d'une rencontre très particulière : « Le livre est un formidable outil social et familial. Sans écran, ni téléphone, les parents et les enfants partagent un temps commun autour d'une activité commune et ils arrivent à prendre le temps de se retrouver. »

En partant de la lecture par l'image, les parents peuvent acquérir aisément des compétences de « raconteurs d'histoires », et s'emparer de livres pour les partager avec leurs enfants, à la maison.

C'est cette pédagogie qui a convaincu la Jocassienne Maryvonne - après 42 ans de bons et loyaux services au sein de la petite enfance - de rejoindre le bureau de l'association : « J'ai tout de suite adhéré à

la manière de faire de Marie. Nous partons du livre et de l'histoire pour créer un monde qui va stimuler l'imaginaire des plus-petits. Par l'intermédiaire de choses ludiques qu'ils vont pouvoir manipuler et expérimenter, le livre devient familier et habituel. » détaille celle qui est aussi vice-présidente de l'association.

Tellement habituel que les plus jeunes ont pu retrouver Marie, Maryvonne et les bénévoles de l'association, le 6 avril dernier, pour l'organisation de la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, toujours autour du livre et des œufs de mots...





Dates des ateliers vélos solidaires :

Samedis 18 mai, 1^{er} juin et 22 juin de 9h30 à 12h30 sur le parking du Centre culturel.

LA VILLE ROULE POUR LES ATELIERS DE RÉPARATION DE VÉLO

Afin de favoriser l'usage des mobilités douces et tout particulièrement du vélo, la Municipalité déploie des stands de réparation, en partenariat avec l'atelier Vélo Solidaire de la Sauvegarde 95.

Ce service gratuit et sans rendez-vous donne également des conseils pour entretenir son vélo et mieux le préserver.

Porté par l'association La Sauvegarde 95, ce chantier d'insertion permet en parallèle de créer des emplois pour des personnes en parcours d'insertion.

« JE RÉALISE DE GROSSES ÉCONOMIES DANS MON BUDGET ! »

« Quand on allait sur les chemins, quand on allait de bon matin... », il nous est déjà arrivé à toutes et tous de fredonner la célèbre chanson d'Yves Montand au moins une fois, le long d'une balade au bord de l'Oise ou en forêt de l'Hautail.

Julien, lui, a décidé d'en faire une ritournelle.

Chaque jour, en effet, il chevauche fièrement sa monture pour parcourir pas moins de 100 kilomètres par semaine pour réaliser, entre autres, les différents allers-retours entre son domicile et son lieu de travail : « Je travaille en intérim. Je suis amené à me déplacer dans le cadre de diverses missions et je le fais toujours à vélo » se réjouit le Jocassien qui est venu, ce samedi matin, sur le parvis de la médiathèque pour ajuster ses freins.

Depuis trois semaines, il a fait l'acquisition d'un vélo tout électrique : « J'ai investi dans un vélo à double moteur électrique équipé de pneus larges afin de pouvoir passer partout. » explique le cycliste.

Équipé de batteries permettant d'atteindre les 40km/heure, Julien se rend aisément jusque dans les Yvelines même si son trajet est parfois semé

d'embûches : « La route n'appartient pas qu'aux automobilistes. Beaucoup ont tendance à l'oublier et à ne pas respecter les cyclistes comme usagers de la route à part égale. »

Mais ce n'est pas ces petites contrariétés qui lui feront troquer sa pompe à air contre une pompe à essence : « Un vélo ne possède que des qualités : on s'entretient physiquement, on ne subit pas les embouteillages et, bien sûr, je réalise de grosses économies dans mon budget ! ».

La liste de ces avantages est non exhaustive, Julien assure en gardant... sous la pédale.

La Sauvegarde 95, c'est aussi La Récolte du Val-d'Oise. Ce marché solidaire déploie ses étals à Jouy-le-Moutier ! Il s'installera au quartier des Merisiers, rue Charles Gounod, de 16h à 19h, les mercredis 22 mai et 12 juin avant de les retrouver à la rentrée de septembre.

BON À SAVOIR : Les équipements obligatoires pour le cycliste

LE CASQUE

En circulation, le conducteur et le passager d'un cycle, s'ils sont âgés de moins de 12 ans, doivent porter un casque conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle. Ce casque doit être attaché.

LE GILET RÉTRO-RÉFLÉCHISSANT

Le port d'un gilet rétro-réfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste, et son éventuel passager, circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.



LA QUINZAINE DES ARTS PREND SES QUARTIERS AUX MERISIERS

Depuis 2020, la Municipalité de Jouy-le-Moutier propose une culture décloisonnée et innovante. Chaque année, elle redynamise et renouvelle les propositions culturelles à destination des Jocassiens.

À cet effet, depuis trois ans, la Ville organise durant deux semaines un événement qui complète l'offre d'animations afin de fêter de manière originale le retour du printemps avec l'objectif d'organiser une manifestation à la fois festive, participative et fédératrice tout en partageant un moment de proximité et d'échanges autour de plusieurs rendez-vous culturels.

Ainsi est née « La Quinzaine des Arts », un rendez-vous familial programmé autour de spectacles, rencontres, expositions et ateliers.

Pour cette 3^e édition du 17 au 31 mai, la programmation s'étoffe encore davantage et prendra même ses quartiers aux Merisiers.

Réservez donc votre samedi 18 mai de 15h30 à 22h30 pour profiter en famille de spectacles variés : marionnettes, cirque, bal populaire et participatif, musique... Rires, émerveillement et découverte seront au rendez-vous.



Muriel TARTARIN Conseillère municipale

en charge de la culture, du patrimoine et de la mémoire

À Jouy-le-Moutier, la participation n'est pas un vain mot. Elle a été au cœur de la série Fixion dans laquelle des Jocassiennes et Jocassiens ont pu tenir un rôle. Une série à découvrir sur grand écran, le 28 mai au centre culturel.

La participation c'est aussi, sortir du cadre, et investir tous les espaces et lieux de vie comme le samedi 18 mai, aux Merisiers, dans le cadre de la 3^e édition de « La Quinzaine des Arts » qui se tiendra du 17 au 31 mai prochain.

L'action culturelle en faveur de la jeunesse est un axe fort du projet culturel, pour être au plus près des attentes de nos jeunes, le rappeur Franglish investira la scène du centre culturel le 24 mai prochain.

TEMPS FORTS

SAMEDI 18 MAI

Quartier des Merisiers

Bal populaire et participatif

« Tu dances tu ? » avec les

Vibrants défricheurs

Voilà quinze ans que Papanosh se régale à faire danser tous les publics avec ses grooves entêtants, ses chansons mexicaines et ses tarentelles enjazzées. Pour l'occasion, ils proposent d'inviter des amis au talent fou !

Fawzi Berger le roi du dance-floorinho, spécialiste du forro et des cirandas do Brazil, Fabrice Vieira l'« ouvrier » de la Cie Lubat et d'Uzeste Musical, Fidel Fourneyron, tromboniste de velours et de feu et Amélie Affagard, maîtresse à danser et magicienne aux mille voix. C'est la promesse de lendemains qui chantent et de mollets qui crampent. Chaussez-vous bien, vous allez décoller !

VENDREDI 24 MAI

20H30 - Centre culturel

Concert de FRANGLISH

Certifié disque d'or avec son premier EP en 2019 et vu comme LA révélation de l'année, Franglish a présenté son deuxième album Vibe en 2022 : 17 titres avec des featurings totalement déments comme Fally Ipupa, Aya Nakamura, Tyga ou encore Hamza !

Il rencontre un franc succès avec son 3^e album, Gish (2022) et enchaîne les featurings avec Ninho, Dadju, Rsko et Gradur ! C'est aussi sur scène que Franglish nous montre tout l'étendue de son talent avec sa vibe et ses gimmicks.

Une soirée « battle Rap » est organisée par le Nautilus en amont du concert et retransmise en live sur les réseaux sociaux de la Ville.



ZOOM SUR ABDALLAH ARAR

La matrice du travail d'Abdallah ARAR est la lettre. Le calligraphe met en valeur l'écriture en elle-même et ce qu'elle signifie. Hourouf signifie justement lettre, Abdallah ARAR s'empare de la lettre arabe pour lui faire dire bien plus que ce qu'elle n'a à prononcer.

La signification des phrases qui sont écrites dans ses peintures importent autant que la recherche plastique autour de la lettre. Il tend ainsi à utiliser la lettre afin de la sublimer.

Un dialogue alors s'instaure entre le signifié et le signifiant, mêlant habilement, subtilement, dans les courbes dansantes des lettres, le sens des mots.

L'écrit et la pensée se confondent alors pour parvenir à délivrer un message intérieur, intronisé par celles et ceux qui communiquent entre lettres et l'être.

Lesupportestcommelalettrequ'ilutilise: il est une fondation, une singularité qui peut lui permettre d'évoluer plastiquement. Comme un tatouage sur une peau, la lettre s'adapte à la matière pour exprimer, à chaque fois, un rapport

au solide et exposer un nouveau rapport à la réalité.

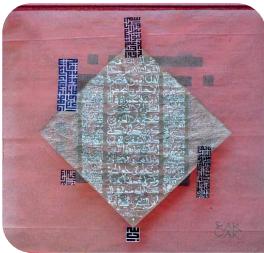
Passerelle entre cultures, dialogue interculturel, chez Abdallah ARAR, la calligraphie n'est qu'un prétexte à l'expression universelle.

Exposition d'Abdallah ARAR

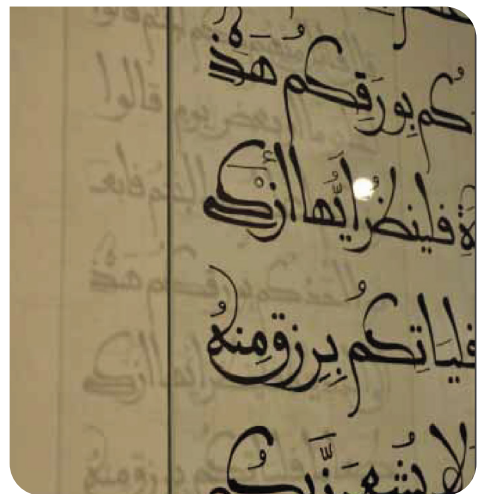
du 17 au 31 mai

Maison du Parc Raclat de 14h à 18h

**INAUGURATION :
VENDREDI 17 MAI À 19H**



L'EXPOSITION EN QUATRE IMAGES



©Photos tous droits réservés

LES RENDEZ-VOUS DE JUIN :

LA MUNICIPALITÉ ET LES ASSOCIATIONS VOUS PROPOSENT UN PROGRAMME FESTIF ET SPORTIF.

Le 14 juin prochain, la course famille et le trail attendent les amateurs de sport, suivis du feu de la Saint-Jean qui accueille les compagnies les Griffons du Nord et Matatchines. Au programme cracheurs de feu et danses endiablées toute la soirée. Début des festivités 18h30, plaine des Rougeux.

Le 21 juin prochain marque le retour de la traditionnelle fête de la musique qui enflammera la place du Bien-Être sur des rythmes variés et vous fera découvrir des talents musicaux locaux. Rendez-vous place du Bien-Être dès 19h.

Enfin **le 28 juin**, pour clôturer le mois en beauté, l'association roller Eagles organise le rollers en ville. De 19h à 22h30 à rollers, vélos, skate ou trottinettes, venez profiter de cette nouvelle soirée glisse dans les rue de Jouy-le-Moutier.

JOUY, VILLE D'AVENIRS !

Les médias nationaux ont leur logique de fonctionnement. Une de leur logique consiste à reprendre les infos des uns des autres afin de faire l'actualité.

C'est ainsi que Jouy-le-Moutier s'est retrouvée sous l'œil des caméras pour une série de capots et roues volées. Si les faits sont bien sûr vérifiés, il reste toutefois à contextualiser, ce qu'ont omis à chaque fois de préciser les journalistes.

En effet, sur une population de 17.500 habitants, seuls 82 cas ont été recensés l'année dernière. Ce nombre est sans doute encore trop élevé mais il est inférieur de 20% par rapport à l'année précédente. La majorité n'a pas attendu TF1 pour se mettre au travail...

Quelques semaines après, un autre sujet paraissait dans la presse faisant aussi la une du quotidien « Le Parisien ». Il portait sur la restauration scolaire et sur notre nouveau prestataire la Fondation ANAÏS. Un sujet optimiste, de qualité et qui concerne un nombre bien plus important de Jocassiennes et de Jocassiens.

Pourtant, sur ce sujet, aucun média national ne s'est déplacé.

La qualité des aliments, le respect des saveurs, l'éducation au goût, la fin du plastique, l'employabilité des personnes situation de handicap n'ont pas autant intéressé les rédactions parisiennes...

Il semblerait donc que les bonnes nouvelles ne fassent pas recettes. Nous le déplorons vivement.

Le sensationnalisme permet de vendre des espaces publicitaires. C'est une autre logique des médias nationaux, on le sait.

Nous supposons donc qu'aucune caméra ne s'intéressera non plus au budget de notre ville.

Un budget voté à l'équilibre sans hausse de la part communale de la taxe foncière pour la quatrième année consécutive et conformément aux engagements pris devant les Jocassiens.

Un tour de force au regard du contexte inflationniste.

En avril ne te découvre pas d'un fil. Si d'autres maîtrisent le fil de l'info, nous maîtrisons les cordons de la bourse et c'est sûrement là que les Jocassiens sont le plus attentifs.

La majorité à vos côtés.

POUR SERVIR JOUY

La presse a fait un reportage sur Jouy le moutier ! Est-ce pour les nombreux espaces verts, la qualité de vie? NON les journalistes ont souligné l'importance des vols de véhicules, de capots et d'optiques sur la ville.

Qu'a répondu monsieur le Maire ? C est la faute au « bon coin » qui revend des éléments de véhicules volés !.

Rien sur la vidéo protection, sur l'extinction de l'éclairage public bien trop tôt, sur les relations avec la police nationale !

L'annonce du rapatriement du carnaval sur la place du bien être a été faite si tardivement que de nombreux jocassiens ont attendu sur le bord de la route un carnaval qui n'est pas passé, en raison, soit disant, de problèmes météo.

Pourtant le temps était correct. L'équipe municipale sait-elle lire les bulletins météo ?

Enfin quelle est l'utilité des réunions sur le futur quartier des éguerets ?

Voter pour des espèces d'arbres ou du mobilier urbain est certes intéressant mais le problème principal de ce quartier à savoir le stationnement n'est toujours pas réglé.

De nombreuses questions importantes restent en suspens comme le devenir de la mairie principale celui de la maison des associations et celui du centre de loisirs des Rougeux.

L'équipe municipale réfléchit-elle dans ce cas ni l'opposition ni la population n'est sollicitée !

La politique de la ville de Jouy n'est pas favorable aux parents !

D'autres villes ont opéré un raccourcissement des délais de réservation pour les services périscolaires qui passent de 14 jours à 7 jours mais la ville de Jouy ne veut pas assouplir ce règlement qui complique la vie des jocassiens dans un contexte de travail toujours plus flexible Pourquoi ?

Enfin 28% des familles ont vu leur tarifs de cantine augmenter et 20,8% sont au tarif plafond qui lui aussi est devenu plus cher. Soit une augmentation conséquente pour 40,8% des familles jocassiennes

L'équipe Pour servir Jouy

Laurence Jousseume Florence Fournier, Françoise Cordier, Fabienne Battagliola, Marina Harpon, Frédéric Lippens, Bruno Rodrigues

JOUY-LE-MOUTIER EN COMMUN

Il nous paraît utile de revenir sur les conséquences du « Choc des savoirs » annoncé par Gabriel Attal pour l'éducation.

Jusqu'à maintenant, le discours officiel était l'augmentation de la part d'une classe d'âge amenée jusqu'au bac. C'est terminé avec Macron et Attal. Sous couvert de « renforcement des acquis scolaires », leurs mesures vont avoir comme conséquence avouée de limiter encore l'accès aux études longues des élèves les plus fragiles, où les milieux populaires sont surreprésentés.

C'est au niveau du collège que se cristallisent les principales mesures annoncées, avec des répercussions majeures sur le lycée. Des groupes de niveaux sont instaurés en français et en mathématiques, de la sixième à la troisième, sur une grande partie de l'année scolaire. Les élèves y seront répartis en fonction de leurs résultats aux évaluations nationales. De fait, ces groupes auront des objectifs d'apprentissages différents, avec une petite ambition et de petits savoirs pour les « faibles » quand les autres continueront à bénéficier d'une scolarité ambitieuse. La plupart des études en pédagogie ont montré que les groupes ou les classes de niveaux étaient contre-productifs, dès lors qu'il s'agit de groupes permanents, sur toute l'année scolaire. Les raisons sont claires : les élèves perdent confiance en eux-elles et se démotivent avec une absence de formation des enseignants pour accompagner ces groupes particuliers et un risque de baisse des exigences face à un groupe de niveau plus faible.

Le Brevet (DNB) de fin de troisième devient un véritable examen coupeur d'entrée au lycée. Les élèves ne le réussissant pas se verront proposer une « prépa lycée » masquant une orientation vers l'apprentissage ou un arrêt des études.

D'autres mesures concernant l'école et le lycée sont présentes dans ce « choc », allant dans le même sens (uniformisation des contenus et des livres scolaires, caporalisation des enseignants, généralisation des évaluations...).

Le gouvernement renonce explicitement à l'élévation générale du niveau scolaire et à la démocratisation de la réussite scolaire : cette attaque frontale contre le collège unique vis à aggraver encore plus le tri social des élèves. Ce sont les couches populaires qui en feront d'abord les frais, elles qui sont déjà les plus touchées par la difficulté scolaire.

C'est à l'image de la société inégalitaire que nous proposent Macron et Attal.

LES JOYEUX JARDINIERS DE JOUY VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS AU JARDIN

Que vous soyez débutant ou confirmé en jardinage, que vous disposiez de très peu de temps ou au contraire que vous ayez beaucoup de temps de libre, vous pouvez venir au jardin Arc-en-ciel. Ce jardin d'une superficie de 1 200m², situé rue des vignes blanches sur une parcelle prêtée par la commune, est cultivé depuis bientôt dix ans par une poignée de bénévoles.



« Nous y avons planté des arbres fruitiers qui commencent à donner, de petits fruits rouges, et chaque année, y poussent des légumes variés. Tout est cultivé en bio, sans produits chimiques donc, mais aussi avec la seule eau du ciel récupérée dans des containers et sans électricité. Pour cela, nous pratiquons la permaculture (paillage, association et rotation des cultures, biodiversité grâce à une mare et aux ruches voisines, couche chaude, composteurs, ...). Ce jardin était au départ destiné aux bénéficiaires d'Episol, l'épicerie sociale de la ville, mais comme nous avons besoin de beaucoup de bras, il est ouvert à tous et toutes. », explique Sylvie Foliguet, présidente de l'association Les Joyeux Jardiniers de Jouy, « Pas de parcelle attitrée dans ce jardin, nous définissons ensemble les lieux de chaque plantation et nous jardinons en fonction

de nos disponibilités et ... de la météo. Pas de contrainte, on peut venir ou pas, partir en vacances, jardiner seul.e ou à plusieurs. C'est avant tout un lieu convivial de partage et d'échanges. ».

À l'occasion de la manifestation annuelle les « Rendez-vous aux jardins », vous êtes conviés le samedi 1^{er} juin de 11h à 18h à visiter le lieu. Vous pouvez également apporter un plat à partager pour le midi.

L'entrée s'effectue rue des Vignes blanches, entre le boulevard d'Écancourt et la rue du Boilé.

PLUS D'INFORMATIONS :

☎ 06 76 84 05 20

VOTRE ABONNEMENT À LA MÉDIATHÈQUE vous donne accès à un nouveau service de VOD !

Depuis le mois de janvier dernier, vous pouvez bénéficier de toute l'offre de films, séries et documentaires de la plateforme ArteVod/UniversCiné. Gratuit, légal, disponible 24h sur 24, et simple d'utilisation, vous pouvez accéder à l'ensemble de la cinémathèque en ligne « Médiathèque numérique ». Une offre variée qui s'adresse à tous les publics.

COMMENT PROFITER DE CE SERVICE ?

Il vous suffit d'être inscrit.e à la médiathèque (ou dans l'une des bibliothèques du réseau de Cergy-Pontoise) et de vous connecter à votre compte abonné sur le portail du réseau des bibliothèques (www.bibliotheques.cergypontoise.fr).

Il ne vous restera plus qu'à choisir votre programme !

À RETENIR

LES HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE ÉVOLUENT

Depuis le mardi 16 avril, la médiathèque est ouverte les vendredis de 14h à 19h !



À NOTER

J'ALLUME MA RUE

Nouvelles rues concernées depuis le 3 avril

Rue de la vallée, Bois de la vallée, Villa de l'Eglantine, Rue de la Gare, Villa du Puits, Chemin de Boisemont, Rue des Pendants, Grande rue, Rue de la Vallée, Rue des Blanchards, Rue du pré aux Moines, Rue de Vauréal, Rue des Clos, Impasse du Prié, Impasse des Balzoces, Rue des Forboeufs, Sente de l'Aiguillon, Rue Denis Papin, Grande Rue (en partie), Jardin des Meuniers, Jardins des Moineaux, Place de la Hayette, Rue Maryse Bastié, Rue de la Corneille, Rue de la Hayette.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Du 8 au 12 mai inclus, tous les services et les infrastructures de la mairie sont fermés.

3^E ÉDITION

Franglish
24.05.2024

JOUY-LE-MOUTIER
CENTRE CULTUREL
20h30



rie@jouylemoutier.fr

QUINZAINÉ

des Arts

17 > 31 mai 2024



des Arts
17 > 31 mai 2024

billetterie@jouylemoutier.fr



billetterie@jouylemoutier.fr

JOUY
le-Moutier